
2026

BILAN DE COMPÉTENCES AUTONOME



C EN VOUS

EMILIE LAGON : CONSULTANTE DÉDIÉE



Elaborons ensemble votre
trajectoire professionnelle!

Après avoir travaillé pendant plus de 12 ans dans des fonctions managériales dans le marketing j'ai décidé en 2013 de marquer un tournant professionnel. J'ai moi-même réalisé un bilan de compétences qui m'a permis de prendre une nouvelle trajectoire. Cela fait maintenant 13 ans que j'accompagne mes clients et c'est plus de 450 belles rencontres qui marquent ma vie et certainement la leur ! Je suis passionnée par mon sujet et aime par dessus tout aider mes clients à voir leur potentiel.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ce Bilan de Compétences a pour objectif de faire le point sur vos compétences et construire votre projet professionnel :

Durant le bilan, nous

- Analyserons vos compétences personnelles et professionnelles, vos talents naturels, vos aptitudes et leviers de motivation.
- Définirons un projet professionnel et si nécessaire un projet de formation
- Vous permettrons de disposer d'une plus grande clarté sur vous-même afin d'être en mesure de valoriser votre profil pour votre évolution de carrière.

METHODES PEDAGOGIQUES

01 Un conseiller dédié

Votre conseiller vous accompagne en présentiel ou à distance durant 12h. Il apporte son éclairage et des outils pour vous aider à cheminer.

02 Des outils dédiés

Nous mettons à votre disposition des outils tels que la plateforme métiers PARCOUREO.

03 Votre espace client

Un espace personnel et sécurisé vous accompagne tout au long du bilan : exercices guidés, dépôt de vos travaux, synthèses d'étape, ressources et suivi de votre cheminement. Vous y accédez à tout moment, entre les séances.

04 Action

Nous valorisons la mise en action et la rencontre avec des professionnels des secteurs qui vous intéressent. La mise en relation est un élément clé de nos accompagnements.

Durée : 12 h

6 séances de 2h hebdomadaires.
(Proposition qui peut s'adapter en fonction de vos contraintes personnelles et professionnelles).

Délai d'accès : démarrage sous 2 à 4 semaines après l'entretien préalable, sous réserve de l'accord de financement.

Pré-requis

Ce Bilan de Compétences ne nécessite pas de prérequis. Il concerne toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de France Travail,
- de l'APEC ou de Cap emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.)

Evaluation de la formation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long du bilan et via la synthèse ainsi qu'une évaluation des objectifs à la fin du bilan.

Prix : 1 740 € nets de taxe



L'entretien préalable : gratuit et sans engagement

Avant tout engagement, il est impératif de nous rencontrer afin de s'assurer que votre situation correspond au dispositif de bilan de compétences. Nous vous conseillons de rencontrer plusieurs consultants : le feeling est important. Durant une heure, nous abordons votre situation personnelle et professionnelle et les raisons qui vous poussent à envisager un bilan.

À l'issue de cet entretien, une proposition d'accompagnement personnalisée vous est adressée. Elle précise vos objectifs, le contenu, les outils mobilisés, le calendrier et le coût.

Charte de déontologie

Notre charte de déontologie en terme de confidentialité (sur le contenu des entretiens et sur les documents produits au cours du bilan qui, comme la synthèse seront détruits à l'issue du bilan, sauf demande écrite de votre part de les conserver pendant un an maximum). Elle reprend également la notion de consentement et de neutralité du consultant à l'égard de votre orientation professionnelle.



Financement

Ce bilan est éligible au CPF. Le plafond mobilisable est de 1 600 € pour un bilan de compétences : au-delà, un reste à payer est réglé en ligne à la validation de la commande sur moncompteformation.gouv.fr.

Une participation forfaitaire obligatoire de 150 € est due par le titulaire du compte ; elle ne peut être prise en charge par l'organisme de formation. Les demandeurs d'emploi en sont exonérés.

Délai de rétractation : 14 jours ouvrés. Un financement de bilan de compétences n'est pas cumulable sur une période de cinq ans.

Autres financements possibles : employeur au titre du plan de développement des compétences, OPCO, France Travail, autofinancement.

Médiation

Toute réclamation peut être adressée à bonjour@cenvous.com ou par courrier au 913 avenue du Général de Gaulle, 59910 Bondues. Nous en accusons réception sous 8 jours et vous apportons une réponse motivée sous 30 jours maximum.

À défaut de résolution amiable, vous pouvez saisir gratuitement notre médiateur de la consommation, Avenir Conso : www.avenir-conso.com ou 197 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

LE PROGRAMME

Les trois phases ci-dessous sont celles prévues par le Code du travail. Leur contenu, les outils mobilisés et leur répartition sont adaptés à votre projet et arrêtés avec vous dans la proposition personnalisée qui vous est remise à l'issue de l'entretien préalable.

Phase préliminaire — 3 h

- Analyser votre demande et votre besoin.
- Définir ensemble les objectifs du bilan et les critères qui vous permettront de dire qu'il vous a été utile. Vous présenter la démarche, les méthodes et les règles déontologiques.
- Faire le point sur votre situation et votre équilibre de vie.

Phase d'investigation — 6 h

- Analyser votre parcours professionnel et personnel, identifier vos compétences, vos aptitudes, vos centres d'intérêt, vos valeurs et vos leviers de motivation.
- Explorer les pistes professionnelles possibles et les confronter à la réalité du marché, notamment par des enquêtes métiers.
- Évaluer leur faisabilité au regard de votre profil et de vos contraintes.

Phase de conclusion — 3 h

- Vous approprier les résultats, arrêter votre projet et définir vos priorités.
- Construire un plan d'action concret à court, moyen et long terme, incluant si nécessaire un projet de formation et ses dispositifs de financement.
- Recevoir et co-valider votre document de synthèse.
- Un entretien de suivi vous est proposé six mois plus tard.

LES OUTILS MOBILISABLES

Sélectionnés avec vous selon votre projet.

Systématiquement :

- roue de vie,
- analyse du parcours et des compétences,
- identification des valeurs et des motivations,
- plateforme métiers Parcouréo, enquêtes métiers,
- plan d'action,
- document de synthèse.

Selon votre projet :

Questionnaire "talents", test 360°, évaluation en langues avec notre partenaire Berlitz, ateliers Flow et figures inspirantes, mise à jour du CV et du profil LinkedIn, préparation d'entretiens et formalisation du pitch projet.

Programme mis à jour le 24/08/2026

Votre Bilan de Compétences aura lieu au 913 avenue du Général de Gaulle 59910 BONDUES.

Bilan réalisable en présentiel à Bondues ou à distance en visioconférence.

Nos locaux ont reçu l'agrément ERP et accueillent les personnes à mobilité réduite : ascenseur, rampe d'accès, places de parking dédiées. Le bilan peut également être réalisé à distance en visioconférence. Référente handicap : Emilie Lagon — bonjour@cenvous.com — 06 71 64 91 71.

Si vous êtes en situation de handicap, signalez-nous tout besoin d'aménagement dès le premier contact : nous étudions ensemble les adaptations possibles et mobilisons, si nécessaire, notre réseau de partenaires spécialisés (Cap emploi, Agefiph, Ressource Handicap Formation).

SARL LCCF – SIRET 821 671 187 – NAF 7022Z.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 32591011759 auprès du Préfet de la région Hauts-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Coordonnées

C en Vous

LCCF (Lagon coaching conseil formation)

913 avenue du général de Gaulle

59910 Bondues

Tel : 06- 71-64-91-71

bonjour@cenvous.com

www.cenvous.com

**NOUS
CONTACTER**



C EN VOUS

PROGRAMME BILAN AUTONOME